



INTERVIEW D'ANTOINE ROBIN, RESPONSABLE D'ATELIER CHEZ GENÈVE OCCASION A NIORT



Bonjour Antoine, peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Antoine Robin et je suis Responsable d'Atelier depuis 4 ans chez Genève Occasion. J'ai commencé mon activité chez AAG il y a plus de 13 ans dans l'entretien des pièces détachées recyclées, avec des missions de dépollution et de démontage. C'est au cours de ces missions que j'ai eu mon accident en 2017.

En manipulant une machine, mon pouce a été sectionné et j'ai dû subir une opération de chirurgie réparatrice. A la suite de l'opération, s'en est suivi 1 an et demi de rééducation.

A mon retour, je ne pouvais plus exercer mon métier de technicien étant qualifié « d'inapte » par la médecine du travail. Je suis donc passé Responsable d'Atelier.

Comment s'est passée ta nouvelle prise de poste ? Ton handicap t'impacte-t-il dans ton travail au quotidien ?

Alliance Automotive m'a aménagé un nouveau poste de travail, plus adapté à ma situation. Il n'y a donc aujourd'hui aucunes réelles contraintes pour moi dans l'exécution de mes tâches.

En revanche, le plus dur a été l'apprentissage de mon nouveau travail et de mes nouvelles missions. Mon ancien directeur m'a beaucoup aidé, soutenu et formé pour apprendre notamment à manager ma nouvelle équipe. C'était tout nouveau pour moi, il m'a fallu beaucoup de détermination pour reprendre une nouvelle fonction.

Cela fait maintenant 4 ans que j'occupe ce poste et je prends beaucoup de plaisir à exercer ces nouvelles fonctions.

Comment s'est passé ton retour au sein des équipes de Genève Occasion ?

Mon retour s'est très bien passé. Je n'ai reçu aucun jugement, paroles ou actes « déplacés » liés à mon handicap. J'ai toujours beaucoup travaillé et fait de mon mieux pour aider un maximum mon équipe, et ce même après mon accident. Ils m'accordent leur confiance car j'essaye de soutenir tous mes collaborateurs, tant sur le plan professionnel que personnel.

As-tu des axes d'amélioration à nous communiquer et qui pourraient être mis en place dans le cadre de notre nouvelle politique handicap ?

Lorsque j'ai eu mon accident, il n'y avait aucune aide concernant les démarches administratives pour se déclarer travailleur handicapé. C'est d'ailleurs pourquoi je me suis occupé de dossiers RQTH de mes collaborateurs.

Au sujet des axes d'amélioration, je pense à une personne référente qui pourrait répondre à nos interrogations liées au handicap et nous aider sur les démarches à suivre pour monter un dossier RQTH.

Mais je sais que c'est désormais le cas, grâce à la mise en place de la Hotline AAG mais aussi grâce à l'aide de Domitille, référente handicap chez AAG.

On pourrait aussi faire plus de prévention car c'est quand il nous arrive ce type d'accident que l'on se rend compte du danger que cela peut engendrer. Nous devons faire beaucoup plus attention, être plus prudent, notamment au port des équipements de protection.

Quel message veux-tu faire passer auprès des collaborateurs d'AAG ?

Le plus important est d'accepter sa nouvelle situation et son nouveau mode de vie, peu importe la gravité de son handicap. C'est avec de la motivation, de la détermination et du soutien que nous parvenons à nous relever et à avancer.

Il faut également garder en tête qu'un accident conduisant à un handicap peut arriver à n'importe qui. C'est pourquoi, il est important de se mettre à la place de l'autre, le soutenir et ne porter aucun jugement ou préjugé.

Dans n'importe quel cas de figure, il faut savoir s'ouvrir aux autres et au changement.

